majeur.e de son choix Consultation préalable à l'l par PS* au choix de la patiente

MIFEPRISTONE 200mg par PS conventionné pour IVGM

2.

IVGM en cabinet de ville

- Grossesse < 9 SA
- Domicile < 1h de l'Etablissement de Santé référent

L'IVG médicamenteuse en ville nécessite une programmation rapide et un soutien des patientes dans leur parcours, compte tenu des délais courts de prise en charge.

La patiente **mineure** doit être <mark>accompagnée</mark> tout au

long de son parcours par un parent ou/et un.e

- Informer sur l'IVG (méthodes, lieux de réalisation, risques et effets secondaires). + remise dossier-guide IVG.
- Proposer systématiquement l'entretien psychosocial (obligatoire si mineure, facultatif si majeure) + dépistage vulnérabilités et orientations éventuelles.
- Prescrire un bilan pré IVG «cotation FPB» (dosage hCG, groupe Rhésus si absence de carte de groupe, ± RAI) ± prescrire Rhophylac® 200µg si rhésus négatif.
- Prescrire ou réaliser l'échographie pré IVG «cotation IC ou IVE»
- Proposer un dépistage IST selon recommandations.
- Proposer FCU* selon recommandations.
- Informer et prescrire une **contraception** post IVG.
- Si la patiente est porteuse d'un DIU, retirer celui-ci lors de la consultation préalable ou lors de la 2^{ème} consultation.

Si PS* non conventionné, orienter vers un PS conventionné ou ES/Centre d'orthogénie selon les indications

Remettre une attestation de consultation préalable à l'IVG

ENTRETIEN PSYCHOSOCIAL

proposé aux adultes, obligatoire pour les mineures (CPEF, Association Planning Familial 974, ES agréé)



SUPPRESSION DU DÉLAI **DE RÉFLEXION DE 48H**

- Etablir le calendrier de l'IVG
- Recueillir l'attestation de consentement éclairé et signé par la patiente ; si mineure, consentement du représentant légal ou majeur accompagnant avec copie de sa pièce d'identité.
- Prise du MIFEPRISTONE 200mg (Mifégyne®) voie orale par la patiente en présence du PS ± administration du Rhophylac® 200µg si rhésus négatif et RAI anti-D négatif.
- Prescrire des antalgiques : AINS (Ibuprofène) ou palier 2 (paracétamol codéiné, tramadol).
 - des antiémétiques
 - une échographie post IVG «cotation IVE» ou un dosage sérique hCG «cotation
 - une méthode de contraceptive post IVG
- Donner le MISOPROSTOL à prendre à domicile dans 36-48h par voie transmuqueuse orale ou sublinguale (hors AMM)
 - avant 7 SA: 400μg de MISOPROSTOL: 2 cp 200μg Gymiso® ou 1 cp 400μg MisoOne®
- entre 7 et 9 SA: 800μg de MISOPROSTOL: 4 cp 200μg Gymiso® ou 2 cp 400μg MisoOne®
- Remettre une fiche de liaison avec les coordonnées de l'ES référent.
- Expliquer et remettre une fiche d'info sur les suites de l'IVG (dépliant «les suites de l'IVG»)
- Pose de l'implant contraceptif si méthode contraceptive choisie
- Informer la nécessité d'une visite de contrôle (incluse dans le forfait).





La patiente mineure doit être <mark>accompagnée</mark> tout au long de son parcours par un parent ou/et un.e majeur.e de son choix

IVGM en cabinet de ville

- Grossesse < 9 SA
- Domicile < 1h de l'Etablissement de Santé référent



À DOMICILE. **48H APRÈS LA PRISE DU MIFEPRISTONE**

3.

par PS conventionné pour IVGM

MISOPROSTOL

A domicile, la patiente suit le protocole suivant :

- Ne pas être seule.
- Prise de l'antalgique et de l'antiémétique, 30 min avant la prise du MISOPROSTOL.
- Prise du MISOPROSTOL*
 - avant 7 SA: 400μg (2 cp 200μg Gymiso® ou 1 cp 400μg MisoOne®).
 - entre 7 et 9 SA: 800μg (4 cp 200μg Gymiso® ou 2 cp 400μg MisoOne®).
- Renouvellement du traitement antalgique si besoin (selon recommandations du PS).
- Possibilité de débuter la contraception hormonale le jour même.

*Le MISOPROSTOL est pris par voie transmuqueuse orale ou sublinguale (hors AMM)

Échographie ou dosage hCG 14-21 jours après la prise du MISOPROSTOL

AVEC LES RÉSULTATS

• Évaluation de l'efficacité de l'IVG et de son vécu.

- Réévaluation ou actualisation de la contraception post IVG.
- Mise à jour de la fiche de liaison.

échographie réalisée pendant la consultation) <u>.</u> (on IVE Cotations IC

Consultation de contrôle

code acte / lettre clé forfait IVG en cabinet de ville (voir fiche forfait IVG)

AU CABINET DU PS CONVENTIONNÉ.

ECHOGRAPHIQUES OU BIOLOGIQUES

• PS : Professionnel de Santé • ES : Établissement de Santé • FCU: Frottis Cervico-Utérin

• IST: Infections Sexuellement Transmissibles



Quand la totalité de la procédure est réalisée par téléconsultations, les médicaments sont alors délivrés par la pharmacie d'officine choisie par la femme.